

Transat en course ARC, Gran Canaria _ Ste Lucie, départ 24 novembre 2019, course Division Racing IRC

Descriptif de prestation Absolute Dreamer par Jean Pierre Dick

Équipier sur la transat ARC, Gran Canaria _ Ste Lucie, départ le 24 novembre 2019, une traversée de l'Atlantique en équipage à bord du JP54 - skippé par Jean-Pierre DICK.

Le bateau participera à la course en division Racing IRC.

Le principe est de mettre les participants dans les conditions de course

- **Étape 1** : Formation 1 journée Lorient ou Paris avec les 4 participants, Jean Yves Bernot, formateur par défaut. Jean-Yves est considéré par tous les skippers comme le routeur le plus expérimenté à ce jour ; son sens de la pédagogie est par ailleurs reconnu.
- **Étape 2 : Entraînement** : 4 jours à bord du JP 54 en conditions réelles avec l'équipe de course.

L'idée est de former l'équipe pour préparer la course et ajuster le matériel en fonction.

Embarquement : date et lieu à confirmer en fonction des disponibilités de chacun suite à une rencontre de l'équipage sur Paris, après que l'équipage soit au complet.

- **Étape 3 : Transat ARC Gran Canaria _ Ste Lucie, départ 24 novembre 2019, 12 à 15 jours de course à prévoir.**

Embarquement : Las Palmas, le 24 novembre 2019, l'équipe se retrouve à Las Palmas ; départ transat le 24 novembre ;

A cette période de l'année les conditions sont idéales, avec l'alizée qui est installée et une période anticyclonique close. Les statistiques de vent sur la course sont claires ; nous sommes dans un régime de vents portants modérés propices à une traversée rapide (2700 NM de distance en orthodromie). La moyenne du JP 54 devrait être supérieure à 10 nds !

Contenu de prestation :

La prestation comprend la formation météo (une journée de formation) 4 jours entraînements avant la course, l'avitaillement pour les entraînements et la course, deux nuits d'hôtel à Las Palmas et une nuit à Sainte-Lucie, les inscriptions à la course (y compris individuelles), sécurité (y compris balises personnelles, harnais et combinaisons de survie) et bien évidemment la participation à la course.

Les vêtements de mer (cirés, etc.), les frais de déplacement et les frais d'hébergement supplémentaires ne sont pas inclus.

Un contrat sera établi. Il permet de préciser des cas particuliers et les éléments d'assurance.

Vous trouverez le calendrier des courses sur le JP54 :

<http://www.jpdick-yachts.com/charter/calendrier-courses-croisieres-2018-2019.html>

Par ailleurs, vous pouvez visiter le site JP54 - <http://www.jpdick-yachts.com> - qui a été mis à jour récemment